

*Initiatives ministérielles*

compose le projet de loi dont nous a saisis le ministre des Finances et qui causera une grande détresse et de grandes difficultés financières à beaucoup de membres de notre société.

La partie 1.2 de l'article 48 du projet de loi C-28 met en oeuvre la récupération des prestations de pension de vieillesse et des allocations familiales. Le montant du remboursement correspond à 15 p. 100 de la tranche du revenu du contribuable qui est supérieure à 50 000 \$. C'est de cela que je veux parler.

En général, ceux d'entre nous qui s'intéressent à la question reconnaîtront qu'en ce qui concerne les allocations familiales, cette mesure va priver les budgets familiaux de 1,686 milliard de dollars d'ici cinq ans, soit de 500 millions de dollars par année à partir de 1991. Il est vrai qu'une certaine partie des allocations familiales est imposable. Trente p. 100 de ces prestations sont déjà remboursées à l'État au moyen du système de l'impôt progressif sur le revenu.

D'ici dix ans, près d'un million de familles canadiennes qui touchent présentement des allocations familiales ou des prestations de pension de vieillesse commenceront à perdre ces prestations à cause de l'indexation partielle du seuil de 50 000 \$, une indexation égale au taux d'inflation moins 3 p. 100. C'est donc avec une grande inquiétude que je prends part au débat, car cette mesure constitue une attaque contre les enfants et les familles de même que contre ceux qui ont contribué à bâtir notre pays, nos aînés.

Je veux m'exprimer en l'occurrence et faire mes observations au nom des habitants de la circonscription de Mount Royal, et au nom également des habitants du reste du Canada. J'ai eu l'occasion d'en discuter avec des centaines et des centaines de mes électeurs. Ils sont très très inquiets. Ils craignent d'être directement touchés par cette mesure législative régressive très nuisible.

Nous savons que pour nous acquitter de nos responsabilités de législateurs, surtout dans l'opposition, nous devons surveiller attentivement le gouvernement et son programme. Mais j'ajouterais que les ministres et les députés ministériels consciencieux devraient se lever pour exprimer les inquiétudes de leurs électeurs, peu importe la politique de leur parti, dans des situations aussi graves que celles-ci.

Après avoir vu les médias analyser pendant tout le week-end le programme conservateur, un an après les dernières élections, il est ironique que nous débattions aujourd'hui une mesure qui symbolise ce programme, l'une des plus graves attaques contre le changement social et la politique sociale des 25 dernières années.

Je parle de la récupération des pensions de vieillesse qui supprime le principe de l'universalité qui a toujours guidé les programmes sociaux du Canada. Le programme conservateur semble avoir pour but d'éliminer et de réduire la compassion gouvernementale sous prétexte que l'intérêt national l'exige. De notre côté de la Chambre, nous avons, au contraire, une conception de la responsabilité financière plus équilibrée et toujours respectueuse des traditions de compassion sur lesquelles notre pays a été fondé.

La plupart des gens seraient d'accord pour dire qu'un gouvernement existe pour rendre les changements possibles et pour les faire arriver. Cependant, les libéraux ne croient pas que le changement est une fin en soi, mais qu'il doit plutôt contribuer à améliorer la situation. C'est pourquoi il faut trouver un équilibre entre les effets économiques et sociaux du changement. Voilà l'équilibre auquel nous croyons. Nous croyons que la croissance est l'affaire de l'économie et la compassion celle de la société.

Dans toute l'histoire du Canada, en dépit de tous les changements intervenus au cours de ses 120 années d'existence, il y a toujours eu une intense conviction, un élément clé immuable de notre vie nationale, une tradition d'accès universel aux programmes sociaux, une façon pour le pays de témoigner de sa tolérance et de son équité envers tous les membres de la société. À partir de 1984, cette tradition a commencé à s'effriter. C'est de cet effritement que je voudrais parler.

Depuis qu'ils sont au pouvoir, les conservateurs poursuivent sans relâche un plan très progressif, mais très réel, et parfois surnois, de démantèlement des programmes sociaux que la majorité d'entre nous considérons comme partie intégrante du tissu national. À une époque, tout Canadien avait accès aux programmes sociaux, mais ce n'est plus vrai. Le contrat social conclu il y a des décennies donnait à tous les Canadiens le même droit aux prestations de nos régimes sociaux. Maintenant, ce contrat a été dénoncé. Il n'y a plus le même accès pour tous.

• (1630)

L'universalité est une idée simple. C'est l'expression de la conviction que, au cours de sa vie, tout Canadien contribue à sa manière à la construction et à l'épanouissement de la société, et que personne ne devrait être privé des prestations que verse le pays qu'il a aidé à construire. C'est cela l'universalité. C'est simple, vrai et canadien. Nous devons nous souvenir que ce principe a survécu à deux changements de gouvernement et à des récessions. En fait, il a même progressé pendant la dépression. Pourtant, cet esprit et cette tradition voulant que le gouvernement se soucie de la santé et du bien-être de